

ARTICLES.	En vertu de quelle autorité.
ARTICLES EXEMPTS DE DROITS.— <i>Suite.</i>	
Pierre, non ouvrée	31 Vict., cap. 44
Queues, non préparées	“ “
Ecorces pour les tanneurs.....	“ “
Fibre de Tampico, blanche et noire.....	“ “
Goudron	“ “
Chardons à carder.....	“ “
Tabac non fabriqué.....	“ “
Filasse, non préparée	“ “
Térébenthine, autre que l'esprit de.....	“ “
Fibres végétales	“ “
Huile de baleine, tel que mise en baril à bord du navire et dans l'état qu'elle a été en premier lieu débarquée.	“ “
Blé	34 “ “ 10
Osier pour les vanniers.....	31 “ “ 44
Bois de toute sorte, non ouvrés	“ “
Laine.....	“ “
ARTICLES SPÉCIALEMENT EXEMPTÉS :—	
Vêtements de sujets anglais décédant à l'étranger, mais domici- liés en Canada	“ “
Articles importés par le gouverneur-général et pour son usage ...	“ “
“ pour le service public de la Puissance.....	“ “
“ pour l'usage des consuls-généraux étrangers.....	“ “
Articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine :—	
Armes.....	“ “
Uniformes.....	“ “
Instruments de musique.	“ “
Munitions	“ “
Effets de toute espèce, n'étant pas des marchandises, appa- rtenant aux colons et pour leur usage immédiat, et apportés par eux, après serment prêté qu'ils ont l'intention de s'établir permanemment dans la Puissance.....	“ “
SOUS LES RÉGLEMENTS ET RESTRICTIONS QUE POURRA PRESCRIRE LE MINISTRE DES DOUANES.	
Carrosses de voyageurs et voitures chargés de marchandises,— les colporteurs et les troupes de cirque exceptés.....	“ “
Locomotives, chars à voyageurs, à bagage et à fret, parcourant toute ligne de chemin de fer qui traverse la frontière, tant que les locomotives et chars canadiens seront admis en franchise sous des circonstances analogues dans les Etats-Unis	“ “
Ménageries, chevaux, bestiaux, voitures et harnais des.....	“ “
Bagages des voyageurs.....	“ “